2 mars 2022

Bonjour à tous les centres de vaccination.

Apres le centre de vaccination Covid arrive l'aide à l'Ukraine.

J'ai déjà amené hier tous mes accessoires et dispositifs médicaux restants à cette association culturelle qui se transforme en association d'aide humanitaire en urgence : UKRAINE AMITIE

https://www.facebook.com/ukraine.amitie

mail : sosukraineamitie@gmail.com

Une réunion d'information, à laquelle j'ai participé, a eu lieu le mercredi 2 février soir à la maison de l'Europe (place Jean Jaurès) afin d'organiser la stratégie pour aider le peuple d'Ukraine en ce moment dramatique.

De nombreux personnes de la communication, des transports et logistique étaient présents ainsi que de nombreux bénévoles qui pourront assurer le ramassage des colis. Des transporteurs internationaux ukrainiens installés en France amènent les produits toutes les semaines à la frontière ukrainienne puis relai par transporteurs du pays.

Le transfert devrait être assuré par des bénévoles vers les hangars de transit : Villenave d'Ornon, Talence (campus BX sciences agro ou ENITA), Darwin (quai rive droite) va ouvrir un hangar. D'autres communes ouvrent progressivement des zones de dépôts.

En tant que médecin, je me suis proposé de contacter les ordres de médecins, des pharmaciens des infirmiers, de contacter aussi les centres de vaccination, les hôpitaux, cliniques et fournisseurs de matériel médical.

Après de nombreuses déconvenues récentes, seuls les médicaments et accessoires neufs dans leurs boîtes d'origine sont acceptés : antibiotiques, AINS, paracétamol, pansements, compresses, contention, matériel médical courant pour suture, scope, ECG, tensiomètre, stétho... Tout ce qui concerne la médecine de guerre est bienvenu.

Pas de vêtement ni jouet.

Pour le moment, pas de morphine ou dérivés pour des problèmes de douane à ce jour.

Pour les hébergements, les particuliers peuvent signaler à leur mairie leurs possibilités et ces offres seront ensuite transmises à la préfecture.

Vous pouvez communiquer ou diffuser avec tous les professionnels de santé et établissements de santé ces premières informations.

A bientôt.

Dr Samuel HENEIN

Ex-CDV de St-Médard en Jalles